

Silver nitrate

85228-50G

Version 1.2

Date de révision
17.04.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Silver nitrate

FDS-nombre : 000000020262

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : nitrate d'argent

No.-Index : 047-001-00-2

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119513705-43

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne

Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA

Téléphone : (49) 5137-999 0

Téléfax : (49) 5137-999 123

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: PMTEU Product Stewardship:
SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1

Silver nitrate

85228-50G

Version 1.2

Date de révision
17.04.2019

basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Matières solides comburantes Catégorie 2
H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux Catégorie 1
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
Corrosion cutanée Catégorie 1B
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Catégorie 1
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 1
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger	:	
Mention d'avertissement	:	Danger
Mentions de danger	:	H272 H290 H314 H410
		Peut aggraver un incendie; comburant. Peut être corrosif pour les métaux. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	:	P210 P234 P260 P280
		Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection

Silver nitrate

85228-50G

Version 1.2

Date de révision
17.04.2019

P284	des yeux/du visage. Porter un équipement de protection respiratoire.
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Éviter l'inhalation de la poussière. Oxydant. Le contact avec d'autres matières peut provoquer un feu.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
nitrate d'argent	7761-88-8 047-001-00-2 01-2119513705-43 231-853-9	Ox. Sol. 2; H272 Met. Corr. 1; H290 Skin Corr. 1B; H314 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 90 % - <= 100 %	1* M = 1.000 M = 100

1* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

3.2. Mélange

Silver nitrate

85228-50G

Version 1.2

Date de révision
17.04.2019

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse.

Inhalation:

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Appeler un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.

Contact avec les yeux:

Protéger l'oeil intact. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ingestion:

Si une personne est susceptible d'avoir avalé cette substance, et est encore consciente, lui faire boire d'eau. La conduire immédiatement chez un médecin, munie de cette fiche

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Silver nitrate

85228-50G

Version 1.2

Date de révision
17.04.2019

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Pulvérisateur d'eau
Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre sèche

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

oxydes d'azote
Le produit lui-même ne brûle pas.
Oxydant fort. Le contact avec d'autres matières peut provoquer un feu.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection individuelle par le port d'une combinaison de protection complète et bien fermée contre les produits chimiques et d'un appareil de protection respiratoire autonome.
Éviter la peau sans protection

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.
Protéger de toute contamination.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

Silver nitrate

85228-50G

Version 1.2

Date de révision
17.04.2019

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Porter un équipement de protection individuel. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage. Protéger de la lumière. Aspiration sur le site indispensable.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Le produit lui-même ne brûle pas. Tenir à l'écart des matières combustibles.

Mesures d'hygiène:

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer séparément les vêtements de travail. Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Ne pas laisser ouverts les fûts et les récipients. Prendre les mesures nécessaires pour que les récipients ne tombent pas. Éviter que les résidus de produit restent sur/contre les récipients.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
nitrate d'argent	INRS (FR) VME	0,01 mg/m3 comme Ag		Indicative réglementaire
nitrate d'argent	EU ELV TWA	0,01 mg/m3 comme Ag		Indicatif

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

Silver nitrate

85228-50G

Version 1.2

Date de révision
17.04.2019

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
nitrate d'argent	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		0,016 mg/m ³	Inhalation	
nitrate d'argent	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		0,0063 mg/m ³	Inhalation	
nitrate d'argent	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		0,02mg/kg bw/d	Ingestion	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
nitrate d'argent	Eau douce: 0,00004 mg/l	
nitrate d'argent	Eau de mer: 0,00086 mg/l	Assessment factor: 10
nitrate d'argent	Station de traitement des eaux usées: 0,025 mg/l	
nitrate d'argent	Sédiment d'eau douce: 438,13 mg/kg dw	Assessment factor: 10
nitrate d'argent	Sédiment marin: 438,13 mg/kg dw	Assessment factor: 10
nitrate d'argent	Sol: 1,41 mg/kg dw	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Silver nitrate

85228-50G

Version 1.2

Date de révision
17.04.2019

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: Latex Naturel

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Porter un équipement de protection adéquat.

Blouse

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : cristallin(e)

Couleur : incolore

Odeur : inodore

Point/intervalle de fusion : 212 °C

Silver nitrate

85228-50G

Version 1.2

Date de révision
17.04.2019

Point/intervalle d'ébullition	: Non applicable Se décompose par chauffage.
Point d'éclair	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Température d'inflammation	: Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: n'est pas auto-inflammable
Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange est classé comme comburant dans la catégorie 2.
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité	: env. 4,350 g/cm ³ à 20 °C
Masse volumique apparente	: env. 2.400 kg/m ³
pH	: donnée non disponible
Hydrosolubilité	: 2.192,0 g/l à 20 °C
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Silver nitrate

85228-50G

Version 1.2

Date de révision
17.04.2019

444 °C

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Avec la plupart des métaux.

10.4. Conditions à éviter

Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

Protéger de toute contamination.

Exposition à la lumière.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des substances combustibles.

Réagit au contact des métaux en poudre.

En tant qu'agent oxydant, attaque les matières organiques telles que bois, papier, matières grasses.

Corrosif(ve) au contact avec des métaux

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes d'azote

composés métalliques toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

sexe: mâle et femelle

Valeur: > 5.110 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Substance d'essai: REACH dossier "read-across"

Toxicité aiguë par voie cutanée:

DL50

Espèce: Rat

sexe: mâle et femelle

Valeur: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 402

Substance d'essai: REACH dossier "read-across"

Toxicité aiguë par inhalation:

Silver nitrate

85228-50G

Version 1.2

Date de révision
17.04.2019

donnée non disponible

Irritation de la peau:

Espèce: Epiderme humain reconstitué (RHE)

Résultat: Provoque des brûlures.

Méthode: OCDE Ligne directrice 431

Irritation des yeux:

Espèce: Lapin

Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

Méthode: Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Type de cellule: Cellules de lymphome de souris

Activation métabolique: avec activation métabolique

Résultat: négatif

Méthode: OCDE Ligne directrice 476

Substance d'essai: REACH dossier "read-across"

Type de cellule: Cellules de lymphome de souris

Activation métabolique: sans activation métabolique

Résultat: positif

Méthode: OCDE Ligne directrice 476

Substance d'essai: REACH dossier "read-across"

Danger par aspiration:

donnée non disponible

Autres informations:

donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Essai en semi-statique

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Valeur: 1.2 µg/l

Durée d'exposition: 96 h

EC10

Essai en dynamique

Silver nitrate

85228-50G

Version 1.2

Date de révision
17.04.2019

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Valeur: 0.17 µg/l
Durée d'exposition: 196 jr

Toxicité des plantes aquatiques:

CE 10
Taux de croissance
Essai en dynamique
Espèce: Chlamydomonas reinhardtii
Valeur: 0.54 µg/l
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour les microorganismes:

NOEC
Essai en statique
Espèce: Bactérie
Valeur: 0,025 mg/l
Durée d'exposition: 13,3 min

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CL50
Essai en semi-statique
Espèce: Daphnia magna
Valeur: 0.22 µg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité chronique des intervertébrés aquatiques:

EC10
Essai en semi-statique
Espèce: Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)
Valeur: 6.48 µg/l
Durée d'exposition: 7 jr

12.2. Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

Silver nitrate

85228-50G

Version 1.2

Date de révision
17.04.2019

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

UN Numéro	: 1493
Description des marchandises	: NITRATE D'ARGENT
Classe	: 5.1
Groupe d'emballage	: II
Code de classification	: O2
Numéro d'identification du danger	: 50
Étiquettes ADR/RID	: 5.1
Dangereux pour l'environnement	: oui

IATA

UN Numéro	: 1493
Description des	: Silver nitrate

Silver nitrate

85228-50G

Version 1.2

Date de révision
17.04.2019

marchandises

Classe : 5.1
Groupe d'emballage : II
Étiquettes de danger : 5.1

IMDG

UN Numéro : 1493
Description des marchandises : SILVER NITRATE
Classe : 5.1
Groupe d'emballage : II
Étiquettes de danger : 5.1
No EMS Numéro : F-A, S-Q
Polluant marin : oui

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	+39 0649906140
Allemagne	Berlin : 030/19240

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	808250143
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation); +46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	(+44) 844 892 0111

Silver nitrate

85228-50G

Version 1.2

Date de révision
17.04.2019

	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
	Munich : 089/19240
Lettonie	+37167042473

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Inventaire existant des produits chimiques (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

Silver nitrate

85228-50G

Version 1.2

Date de révision
17.04.2019

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

nitrate d'argent	:	H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
		H290	Peut être corrosif pour les métaux.
		H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
		H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne
CAS Chemical Abstracts Service
DNEL Derived no effect level
PNEC Predicted no effect level
vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.